

Tunisien né en france et sans papiers

Par kassem, le 21/05/2017 à 14:10

Bonjour,

Je suis né en France en 1984, de parents tunisiens. J'ai vécu jusqu'à mes 4 ans après ma naissance et retour en Tunisie.

De retour en France depuis 3 ans, je voudrais bien savoir si je peux demander la carte de séjour "vie privée" ou n'importe quelle carte ? Je suis rentré avec un visa tourisme et je travaille de temps en temps, pas déclaré.

Merci, s'il ya une solution.

Par amajuris, le 22/05/2017 à 09:11

bonjour,

la solution légale, c'est de retourner en tunisie pour demander un visa long séjour dans un consulat de france.

dans votre message, il n'y aucun élément qui permet d'obtenir votre régularisation en france surtout dans la période actuelle.

salutations

Par kassem, le 22/05/2017 à 10:56

merci pour le message mais retourner en Tunisie pour avoir un visa long sejours c'est difficil

Par amajuris, le 22/05/2017 à 11:28

être régularisé en france dans votre cas, ce sera aussi difficile.

Par kassem, le 22/05/2017 à 17:14

ok merci